

SUD ORANO RECYCLAGE PLAIDE POUR NOTRE FILIÈRE !

Le 03 avril 2026



Contrat Japon :

SUD voit très positivement la concrétisation de l'accord, signé le 20 janvier 2026, entre Orano et NuRO pour le traitement à La Hague d'environ 200 tonnes de combustibles MOX usés japonais issus des réacteurs exploités par Kansai Electric.

Encadré par un accord intergouvernemental franco-japonais du 25 mars 2026, ce contrat prévoit le traitement en France, le retour des déchets au Japon et **le recyclage des matières en nouveaux combustibles**.

Il contribue aussi aux travaux sur le traitement des combustibles MOX usés, enjeu majeur pour l'avenir de la filière, **que SUD porte et défend activement auprès des pouvoirs publics**.

Ce contrat est avant tout une reconnaissance directe du travail et des compétences des salariés du site.

SUD plaide pour la filière :

SUD a écrit au Président de la République [le 2 février 2026](#) pour porter les enjeux de notre filière du traitement-recyclage. Dans la continuité d'un travail engagé depuis plus de 4 ans, nous avons été reçus :

- Par l'Agence des participations de l'État le 4 mars,
- Puis par un conseiller au ministère de l'Économie le 19 mars.

À chaque fois, **SUD se déplace, échange directement avec les décideurs et porte la voix des salariés** lors d'échanges approfondis. **Les échanges que nous proposons régulièrement aux salariés sur le terrain alimentent directement ces démarches, du local jusqu'au niveau national.**

Ces échanges ont permis à SUD de porter concrètement auprès de l'État des orientations claires pour structurer et sécuriser l'avenir de notre activité, tout en répondant aux besoins immédiats du site :

• **Faire de l'uranium de retraitement une priorité industrielle :**

Dans un contexte d'instabilité des approvisionnements en uranium naturel, **le développement de la filière URE est essentiel pour renforcer la souveraineté énergétique**, en valorisant une ressource déjà disponible sur le territoire, alors que la stratégie actuelle repose sur la diversification géographique des capacités uranifères.

• **Assurer l'avenir de Melox et de la filière Pu :**

Il est nécessaire de développer les capacités de fabrication de combustibles recyclés à partir du Pu, **notamment en permettant la coexistence de Melox 1 et Melox 2**. Cette orientation s'inscrit dans une stratégie claire à court et moyen terme visant à étendre l'usage du MOX aux réacteurs 1300 MWe, palier N4 et futurs EPR, afin de renforcer concrètement le recyclage.

• **Donner une place centrale au recyclage dans la stratégie énergétique :**

Le traitement-recyclage constitue une réponse industrielle durable face aux tensions géopolitiques. **Il doit être pleinement intégré comme un pilier de la stratégie énergétique française et européenne** et reconnu comme une priorité industrielle.

• **Assurer la cohérence du cycle du combustible :**

Le cycle nucléaire doit être pensé dans son ensemble. Développer des projets à l'international, comme l'enrichissement, ne peut pas se faire **sans investir au même niveau dans le traitement-recyclage**. Sinon, c'est toute la cohérence industrielle de la filière qui est fragilisée.

• **Pérenniser et sécuriser les contrats de traitement-recyclage :**

L'accord cadre sur le traitement-recyclage doit être prolongé au-delà de 2040 et inclure la notion de multi-recyclage. **Les contrats ATR doivent être équilibrés économiquement et sortir durablement d'une logique déficitaire**, afin de garantir la pérennité et la résilience de nos installations.

• **Valoriser les compétences et renforcer l'attractivité du site :**

Le développement de la filière repose sur les salariés. Leur reconnaissance et le partage de la valeur doivent évoluer **pour renforcer l'attractivité du site**, attirer, fidéliser et transmettre les compétences.

C'est sur nos compétences que reposent la filière et son avenir !

Contactez-nous au **06.03.17.05.15** ou au **06.45.03.84.73** ou via www.sud-orano-recyclage.fr